
COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 21 JUIN 2023

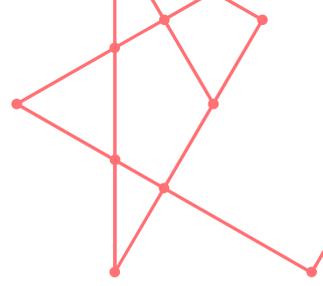
Luxembourg, le 21 juin 2023 – À l’occasion de sa dernière réunion, le Conseil d’administration de la FEDIL a abordé plusieurs sujets politiques qui figurent au programme de travail de la fédération et à l’ordre du jour de ses échanges avec le gouvernement.

LE PLAN DE MAINTIEN DANS L’EMPLOI : UN OUTIL POUR GÉRER LES RESTRUCTURATIONS D’ENTREPRISES

À la suite de la récente réunion à caractère tripartite consacrée au secteur de l’industrie, la FEDIL partage l’intérêt d’utiliser pleinement l’éventail des instruments existants pour encourager le recours au plan de maintien dans l’emploi comme un moyen de gérer les restructurations d’entreprises. Ces dernières sont parfois inévitables lorsque des entreprises doivent s’adapter aux réalités du marché. Aux yeux de la FEDIL, les récentes restructurations dans l’industrie confirment l’importance d’une politique de développement économique active assurant le renouvellement et la modernisation du tissu industriel.

COÛT DE L’ÉNERGIE : LA FEDIL DEMANDE UNE ACTION GOUVERNEMENTALE AGILE ET DÉTERMINÉE

S’agissant de la disponibilité et du coût de l’énergie face à l’agenda de la décarbonation, la FEDIL constate une multiplication et une intensification d’initiatives nationales au sein de l’Union européenne destinées à offrir un approvisionnement énergétique compétitif aux entreprises locales. Éviter une distorsion de concurrence en défaveur de notre industrie exige vigilance, agilité et détermination dans l’action gouvernementale. La FEDIL continuera à coopérer étroitement avec les ministères et autres acteurs impliqués dans la recherche et l’implémentation de mesures adaptées aux besoins de l’industrie. De manière plus générale, elle espère que la question énergétique, et notamment le problème du différentiel de coût défavorable par rapport aux concurrents non européens pourront être réglés dans le respect des règles de marché intérieur.



NOMINATION

Le Conseil d'administration de la FEDIL a élu un nouveau vice-président en la personne de Georges Rassel, qui remplace Thierry Wolter à ce poste. Thierry Wolter reste toutefois membre du Conseil d'administration de la FEDIL. Le bureau de la FEDIL se compose dorénavant de Michèle Detaille, présidente, et de Georges Rassel et Jean-Louis Schiltz, vice-présidents.